



Melun (Seine-et-Marne), ancien prieuré Saint-Sauveur : première synthèse des campagnes 2000-2005

Fabrice Henrion



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cem/468>

DOI : 10.4000/cem.468

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Édition imprimée

Date de publication : 15 août 2006

ISSN : 1623-5770

Référence électronique

Fabrice Henrion, « Melun (Seine-et-Marne), ancien prieuré Saint-Sauveur : première synthèse des campagnes 2000-2005 », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 10 | 2006, mis en ligne le 13 octobre 2006, consulté le 22 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cem/468> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.468>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Melun (Seine-et-Marne), ancien prieuré Saint-Sauveur : première synthèse des campagnes 2000-2005 ¹

Fabrice Henrion

- ¹ En 1995, l'étude de la crypte ² du début du XI^e siècle, conservée sous le chevet de l'église de l'ancien prieuré Saint-Sauveur ³, nous persuadait de l'indéniable intérêt du site et d'un fort potentiel archéologique qu'il était nécessaire de saisir si l'on voulait comprendre son origine et son évolution. Les travaux de fouille engagés par le Service municipal de l'archéologie dans les années 1997-1999 (fouille de la crypte et des premières travées de la nef) auraient pu apporter cette connaissance si la problématique développée ne s'était alors centrée principalement sur l'occupation antique de ce secteur de l'île Saint-Étienne. Dans ces conditions, la stratigraphie liée à la crypte, aux élévations du chevet et des deux premières travées, aux maçonneries alors mises au jour était malheureusement traitée un peu trop rapidement et même la documentation accumulée alors ne permettait pas de revenir sur les niveaux traversés. De plus, aucun relevé d'élévations ni plan n'avait été réalisé. C'est ainsi que nous avons été amenés à intervenir de nouveau sur le site au printemps 2000, à la demande du Service régional de l'archéologie d'Île-de-France et de la Ville de Melun, afin de produire des relevés graphiques, photographiques et une interprétation des vestiges mis au jour et conservés *in situ*. À l'issue de cette première intervention, au cours de laquelle l'intérêt et le potentiel pressentis sont apparus plus clairement encore, nous avons proposé d'étendre les investigations à l'ensemble de l'îlot correspondant à l'emprise historique de Saint-Sauveur, limitée au nord par la rue du Château, à l'est par la rue Saint-Étienne, au sud par la rue Saint-Sauveur et à l'ouest par le square Jacqueline-Cottard.
- ² Ainsi, en 2000, 2001 et 2003, nous sommes intervenus dans le cadre de fouilles programmées annuelles, financées à 50 % par l'État et 50 % par la Ville de Melun ; une fouille programmée bi-annuelle a été autorisée pour 2004-2005 et son financement a été entièrement supporté par la Ville de Melun que nous tenons à remercier ici.

Rappels historiques

- 3 Depuis au moins le XIV^e siècle, une tradition semble confusément lier Robert le Pieux (972-1031) à l'église de Saint-Sauveur. Cette tradition se base sur la charte, connue par une copie de 1413, transcrite et publiée par Sébastien Rouillard en 1628 et aujourd'hui perdue, dans laquelle le roi ne fait que confirmer la fondation d'une église dédiée au Sauveur par Raynaud, fils de Bouchard le Vénérable, évêque de Paris et comte de Melun. Celui-ci la dote par ailleurs de biens qu'il avait reçu en fief d'Hugues Capet. Toujours d'après ce texte, Raynaud aurait « ...parachevé en son chasteau de Melun, l'église que sa mère Elisende avait commencé à faire construire en l'honneur de Jésus-Christ nostre Sauveur ... ». Sébastien Rouillard au début du XVII^e siècle ⁴, puis Martin Gauthier au XVIII^e siècle, considèrent cette charte comme fautive à cause d'anachronismes évidents : datée de 1047, elle mentionne Robert le Pieux alors qu'il est décédé en 1031, Benoît VIII, décédé en 1024 ou encore Raynaud décédé en 1016 (ou 1020 ⁵). Si Rouillard suppose que cette date puisse être une erreur du copiste et estime que le document peut malgré tout remonter à l'année 1014, Gauthier le rejette définitivement en montrant que Macaire n'est évêque de Meaux qu'en 1015 et il sera suivi un siècle plus tard par Gabriel Leroy ⁶. À ce jeu là, on pourrait encore proposer qu'elle puisse dater justement de 1015 (ou entre 1015 et 1020), au début de l'épiscopat de Macaire et avant le décès de Raynaud.
- 4 Le contexte général dans lequel apparaît Saint-Sauveur reste celui d'une renaissance capétienne avec la reprise de la région de Meaux et de ses monastères (Lagny, Chelles) par Hugues Capet (987-996) et son fils Robert le Pieux (996-1031) qui les utilisent comme résidences, avec le développement des palais d'Étampes ou de Melun, et avec la fondation d'églises monastiques et collégiales. La vie du roi Robert par Helgaud de Fleury précise par ailleurs les fondations et les restaurations religieuses, avec à Étampes l'église Notre-Dame, ainsi qu'une église dans son palais.
- 5 À Melun, après 1016 (ou 1020) et avant 1031, année de la mort du roi, c'est également une collégiale dédiée à Notre-Dame qui est édifiée dans le *castrum* à proximité du Palais, *castrum* stratégique en amont de Paris qui semble avoir été favorisé par le roi.
- 6 Helgaud attribue à Robert le Pieux la construction d'une seconde église dont il ne précise pas le vocable ⁷. Jean Hubert pensait à Saint-Étienne à cause du terme d'*ecclesia* ⁸, mais plus récemment, Christian Sapin s'est demandé s'il ne s'agissait pas de Saint-Sauveur ⁹; l'inscription lapidaire, datée du XVI^e siècle, trouvée dans la nef de l'église lors des travaux de réfection en 1977, où le nom de *Robertus* est cité pourrait ainsi renvoyer au souvenir d'un vaste chantier du début du XI^e siècle.
- 7 Nous restons toutefois frappés par la charte considérée comme fautive, du fait des anachronismes déjà évoqués, et nous ne souhaitons pas la rejeter définitivement, comme l'ont fait Gauthier et Leroy. Si l'on fait abstraction de la date donnée dans la copie du début du XV^e et en ne considérant que les faits mentionnés (Raynaud achève une église que sa mère avait commencé), on est en présence d'un schéma pouvant tout à fait s'appliquer à ce que l'archéologie montre aujourd'hui.
- 8 En 999, Melun, qui relève de Bouchard le Vénérable, comte de Paris, Vendôme, Melun et Corbeil, est pris par Eudes de Blois après corruption de Gauthier qui gardait la ville. Bouchard en appelle à Hugues Capet qui assiège la ville et la reprend avec l'aide de son fils Robert, du comte d'Anjou et du duc de Normandie ¹⁰. On peut se demander si ces troubles n'ont pas provoqué la suspension de chantiers en cours, ou la ruine de certains monuments (comme l'ont suggéré Rouillard et Leroy) dont Saint-Sauveur, qui ne seront

reconstruits qu'une fois la paix revenue. Saint-Sauveur serait alors une fondation comtale au cours de la seconde moitié du x^e siècle, à proximité du château ¹¹, à l'opposé de la collégiale Notre-Dame fondée par le roi après 1016 (ou 1020), alors que celui-ci rentre en possession de Melun après la mort du comte Raynaud.

- 9 En 1094, un acte diplomatique du roi Philippe I^{er} donné à Melun porte la signature de Herbert, abbé de Saint-Sauveur et vers 1100, un abbé et des chanoines sont cités. En 1125, Louis VI donne Saint-Sauveur à l'abbaye Saint-Victor de Paris, sans que l'on sache s'il y a dès lors le changement de statut (de collégiale en prieuré), ou si c'est en 1170, lorsque Louis VII uni Saint-Sauveur à l'abbaye Saint-Séverin de Château-Landon : le roi leur donne [aux religieux de Château-Landon] « *l'église de Saint-Sauveur de Melun, appartenant spécialement audit seigneur roi, avec ses dépendances (...)* » ¹². La dépendance royale est ici nettement marquée, même s'il peut y avoir par la suite une certaine confusion, comme le rapporte G. Leroy : « *En 1347, le prieur (...) déclarait que son église était fondée royalement (...) commencée par la reine Alis, mère jadis de Robert de France, confirmée du dit roi* » ou encore « *[une] déclaration du temporel en avril 1383 porte la mention fondé icelluy prieuré par la reine Alips mère du roi Robert (...)* » ¹³. Enfin, en 1480, une procédure entre l'abbaye Saint-Victor et Saint-Sauveur mentionne que « *(...) anciennement, l'église Saint-Sauveur était collégiale, qu'il y avait des chanoines prébendés de fondation royale* » ¹⁴.
- 10 Entre l'extrême fin du xv^e siècle et le début du xvi^e siècle, Jacques Daubusson, abbé de Saint-Séverin de Château-Landon, tente de réformer le prieuré et lègue à sa mort en 1509, 1 000 écus d'or « *pour l'augmentation en ce lieu du culte divin, et la fondation de quatre religieux* » ¹⁵. Cette réforme s'est manifestement matérialisée par une reconstruction du cloître, des bâtiments conventuels, par une réduction de l'église et une reprise des voûtes, probablement sous la commende de Jean Feron puis de Radulphe Heurle. Un certain nombre d'inscriptions, préservées sur les parties xvi^e, donnent des dates autour des années 1530-1550 ¹⁶ (ce qui paraît convenir dans le déroulement d'un important chantier initié par un apport conséquent de moyens financiers), mais il est probable que cette restructuration du prieuré commence dès la fin du xv^e siècle. En juillet 1495, une maison, située ruelle des étuves dans la censive du prieuré, est démolie et le terrain est abandonné au prieur. On peut se demander si la maison du prieur qui était située à l'emplacement de l'actuel parking de la BNP et qui communiquait avec le bâtiment conventuel par une galerie haute, n'est pas construite à ce moment là. D'après G. Leroy, elle est restaurée au cours du xvii^e siècle et les descriptions qu'il fait des aménagements intérieurs et des décors peuvent effectivement renvoyer à la première moitié de ce siècle.
- 11 Par ailleurs, dans les notes de Martin Gautier, on trouve mention d'une « *fulmination faite par Jean, évêque de Paris, d'une bulle de Georges d'Amboise, cardinal et légat du Saint-Siège, donnée à Paris en 1501 : cessation de la commende de Jean Feron, cleric, au profit de Radulphe Heurle, moine de Cluny. Le prieuré avait été conventuel en sa fondation et a été plus de deux cents ans sans observation de la conventualité jusqu'au temps dudit Jean Feron, lequel avec le secours de certain seigneur temporel et de plusieurs religieuses personnes, y a fait de nouvelles cellules et dortoir, en sorte que par les nouvelles édifications la conventualité est observée* » ¹⁷.
- 12 Il semble que l'on puisse proposer que ce vaste chantier soit achevé en 1555 : le 24 septembre de cette année, l'autel majeur est consacré en l'honneur de la Trinité, de la Vierge, des Saints et du Sauveur ; on dépose en outre des reliques de saint Maurice et de ses compagnons sous la pierre de consécration ¹⁸.

- 13 Une courte description du prieuré est donnée dans une « déclaration faite le 28 janvier 1670 par Vénérable et religieux frère George Decathelan de Maulny ¹⁹ prieur du prieuré royal de Saint-Sauveur de Melun, ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin en la mouvance du roi. Le lieu prioral et cloistre dudit Saint-Sauveur consistant en une église et un clocher sur la rue du Château ou est la grande porte servant d'entrée aux laïcs, ledit cloistre estant joingt et de l'autre costé ou sont les portes des religieux ou il y a plusieurs chambres basses et haultes salles refectoirs dortoir lieu et chambre du chapitre trésor cuisine office et cave dessous et grenier dessus. Avec un jardin a portée derrière fermé de murs entouré de la rue des béguines coupant ladite rue du Château. Plus une autre maison qui estoit la demeure de l'ancien prieur estant de l'autre costé et sur ladite rue Saint-Sauveur ayant communication audit cloistre par l'archelet d'icelle rue devant laquelle maison y a un jardin ou est une fontaine consistant en deux petits corps de logis ou y a salle chambre cabinet balcon grenier. Le tout entre la rue du Château et la ruelle des étuves » ²⁰. Mais rapidement, le prieuré, qui ne compte plus alors que quelques moines, s'appauvrit ; il sera rattaché au collège des chanoines de Notre-Dame de Melun par brevets royaux datés du 25 mars et du 24 décembre 1690 ²¹.
- 14 Converti en grenier à sel et dès lors transformé, il sera vendu comme bien national à la Révolution et des habitations particulières vont peu à peu masquer ce qu'il reste des élévations. Toutefois, le collatéral nord conservera sa fonction cultuelle. Cette chapelle (dite « chapelle des Coches » parce qu'elle permettait aux voyageurs du coche d'eau qui descendaient à Melun d'y entendre la messe) dépendait de la paroisse Saint-Étienne. Elle sera démolie en 1869 pour permettre l'élargissement de la rue du Château.
- Synthèse des principaux états L'occupation antérieure à la première église
- 15 Bien que la recherche développée à Saint-Sauveur se soit essentiellement dirigée vers une compréhension des premiers états et de l'évolution des occupations religieuses, nous avons été amenés à rencontrer et prendre en compte un certain nombre d'indices stratigraphiques et de structures antiques et tardo-antiques. Dans la plupart des cas, les différents chantiers médiévaux ont largement altéré ces niveaux, mais il est toutefois possible de faire un certain nombre d'observations et de remarques.
- 16 Si les fouilles menées en 1997 et en 1999 par le Service municipal, sous la direction de son responsable d'alors, ont atteint (il s'agissait même de leur principal objectif) les niveaux gallo-romains, leur interprétation est restée en suspend et l'état de la documentation rend leur analyse aujourd'hui délicate. On constate toutefois une occupation des lieux entre le 1^{er} et la fin du v^e siècle avec une accumulation de terres (noires et autres) dans lesquelles viendront s'implanter les structures de la première église, sans que l'on sache ce qui se passe entre la fin du v^e et le x^e siècle. Il semble qu'alors on ait voulu voir un abandon et une désertification pure et simple de l'île, mais les interactions entre les structures antiques et les orientations conflictuelles des différents espaces de l'église nous incitent à voir les choses autrement.
- 17 En plusieurs endroits du site, on constate que les maçonneries de la première église reprennent, bordent ou respectent les structures antiques qui contraignent ainsi les orientations, induisant un plan général dissymétrique. Il n'est pas toujours aisé de comprendre si ces structures ont été redécouvertes lors des terrassements ou si elles étaient toujours visibles, en fonction ou à l'état de ruines. À l'est et au nord, les tranchées de fondation des maçonneries de l'église pénètrent dans les niveaux antérieurs, alors qu'au sud, les terres ont été rapportées au fur et à mesure de la construction, terres contenant un mobilier presque exclusivement antique, et le mur sud du collatéral sud s'appuie sur une maçonnerie antérieure.

- 18 Ce schéma est très proche de celui proposé par Gilles Martin en 1988 lors des fouilles menées à l'emplacement de l'actuel square Jacqueline-Cottard. Malgré les conditions extrêmement difficiles de cette fouille, G. Martin a pu mettre en évidence non seulement une occupation bâtie des I^{er}-III^e siècles comportant des caves, mais également un grand bâtiment Bas-Empire, détruit au X^e siècle ²² et scellé par un apport de terres noires manifestement au moment où l'on engage le chantier de la première église ; ainsi, ce chantier serait précédé d'un réaménagement des lieux avec suppression de bâtiments préexistants, même si d'autres sont retrouvés avec les terrassements. Dans la crypte par exemple, le sol que l'on peut restituer, tant pour l'état X^e que pour l'état XI^e, est un sol antique (précoce ?), antérieur à un aménagement Bas-Empire (balnéaire ?) ²³, pour le coup sans doute retrouvé lors des terrassements.
- 19 À l'ouest, toujours dans la zone fouillée par G. Martin, les caves appartenant à la première période d'occupation antique, se prolongent dans les caves situées sous la maison du 5 rue du Château et sous le bâtiment conventuel. À l'occasion de leur étude, nous avons pu montrer qu'une partie de leurs élévations étaient réutilisées par les caves aménagées au XVI^e siècle ; ces caves antiques conservent donc encore aujourd'hui un rôle porteur et structurant. Leur présence a en outre manifestement facilité (voire motivé) la création de sous-sols sous le massif occidental de la première église.
- Le premier état de l'occupation religieuse – X^e siècle
- 20 Jusqu'à présent, nous avons eu tendance, dans la restitution des états, à proposer deux phases dans la construction de la première église en considérant le mur [Unité Stratigraphique 4006] comme une structure à part. Cette séparation était motivée par de légères différences dans la mise en œuvre et par le fait que les maçonneries qui lui sont perpendiculaires n'y sont pas chaînées. Après réflexion, il faut admettre que l'absence de chaînage (en fondation) se retrouve en d'autres endroits, pour des maçonneries dont la mise en œuvre est strictement identique ; de plus, les mortiers confirment une cohérence structurelle pour l'ensemble des maçonneries que nous intégrons dans ce premier état.
- 21 Ainsi, au cours de la seconde moitié du X^e siècle ²⁴, se met en place un important chantier de construction d'une vaste église (près de 40 mètres de longueur), immédiatement à l'est du château. Nous avons déjà évoqué la possibilité d'être en présence de la fondation, par la famille comtale, d'une collégiale dédiée au Sauveur. Si l'on retient cette hypothèse, basée il est vrai sur une charte très contestée mais que rien dans les acquis archéologiques ne contredit, on pourrait même envisager que ce chantier puisse être placé dans les années 980-990. Cette première église serait constituée d'une abside sous laquelle se trouverait une crypte, précédée d'un avant-chœur voûté (occupé par l'escalier central de descente à la crypte) encadré par deux annexes également voûtées ²⁵, d'un transept charpenté légèrement saillant, d'une nef et de collatéraux charpentés. À l'ouest, nous proposons de restituer un massif occidental, un espace d'accueil que justifient à la fois les indices repérés à l'ouest de la nef centrale, dans les caves du 5 rue du Château et du bâtiment conventuel, et par les contraintes subies par les états postérieurs. L'étude des caves montre que celles-ci non seulement reprennent des structures antiques mais également des élévations appartenant à cet état X^e. La nature de ces maçonneries qui apparaissent comme étant en élévation et non en fondation ²⁶ ne laisse aucun doute sur la présence de sous-sols sous le massif occidental. Bien que cela puisse être séduisant, nous ne pouvons parler de crypte occidentale, ce qui permettrait en outre une comparaison encore plus proche avec

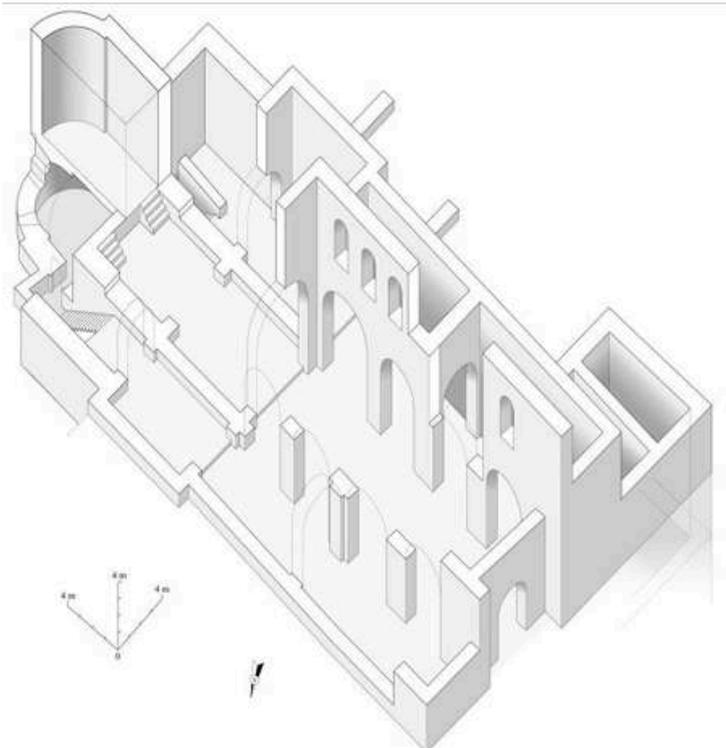
Gernrode (Allemagne), n'ayant aucun indice d'occupation et donc de fonction de ces espaces ; les sols d'occupation ont été recrusés par le chantier ^{XVI}^e et le minuscule lambeau de sol de plâtre, miraculeusement conservé dans l'angle nord-est de la cave 3, n'est d'aucune aide. Rien n'indique que ces espaces souterrains aient pu être voûtés et un plafond charpenté peut tout à fait être envisagé. Nous sommes également gênés pour proposer un accès à ces sous-sols : rien à l'ouest de la nef ni à l'ouest des collatéraux ne permet d'envisager la présence d'escaliers. Soit il faut imaginer des accès depuis le rez-de-chaussée du massif occidental, soit on y accédait depuis le bâtiment que nous restituons immédiatement au sud à partir des indices recueillis dans les caves 3 et 4. Rien ne permet non plus de comprendre la fonction de ce bâtiment possédant également des sous-sols, sinon peut-être l'accueil d'une communauté déjà présente sur le site. On pourrait par ailleurs s'interroger sur la présence, dès cet état, d'un cloître au sud, à cause du bâtiment sud et d'une possible continuité des maçonneries au sud du transept, mais rien dans la fouille de l'actuel cloître ne permet d'alimenter cette hypothèse très fragile.

- 22 La façade de cette première église a pu être repérée, en fondation, dans la cave 5. Si elle se perd, au sud, dans les reprises ^{XVI}^e, au nord, elle se retourne vers l'ouest. Nous avons cru un temps qu'il puisse s'agir d'un contrefort, mais nous sommes plus probablement en présence de la saillie de la partie septentrionale du massif, à l'instar de ce que l'on doit restituer au sud à cause de la position du mur antique récupéré par le chantier ^X^e. Ainsi, l'entrée que nous supposons centrale était en retrait.
- 23 Quant aux sols d'occupation de cette première église, nous en avons recueilli les indices dans la nef et les collatéraux, et il faut les supposer pour tous les espaces orientaux (l'aménagement des sols postérieurs les ayant manifestement fait disparaître). Là où ils sont encore visibles, il s'agit de sols de mortier de chaux posés sur une préparation argileuse ou simplement sur les niveaux sous-jacents légèrement damés et leurs altitudes comparées en fonction des espaces ne laissent pas d'étonner. Si l'on peut restituer, à partir d'indices attestés, un emmarchement de deux marches entre la nef et le transept, les altitudes reconnues entre la nef et les collatéraux posent problème, auquel s'ajoutent les relations entre les sols et les maçonneries. En effet, les sols de la nef et du collatéral nord buttent systématiquement contre ce qu'il reste d'élévation de la maçonnerie [Unité Stratigraphique 9057] et il en va de même au sud en restituant les relations. On pourrait ainsi être en présence d'une nef cloisonnée ²⁷, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de communication, de possibilité de passage entre la nef et les collatéraux, sinon visuelle, mais on ne peut exclure que les collatéraux aient un sol plus haut que celui de la nef, avec un emmarchement saillant dans les passages entre les arcades qu'il faut alors restituer. Cette position différentielle des sols entre nef et bas-côtés peut avoir une fonction qui nous échappe, mais a-t-on suffisamment d'exemples bien attestés pour y réfléchir sereinement ?
- 24 Il est fort probable, compte tenu des destructions reconnues et des sols rubéfiés, que l'église ait subi un incendie affectant plus particulièrement la partie occidentale et le collatéral nord. Cet événement pourrait donner un sens à l'important chantier qui va considérablement modifier la physionomie du site dès le début du ^{XI}^e siècle.

Le second état – ^{XI}^e siècle

- 25 L'étude de l'actuelle crypte avait permis de proposer que sa construction se plaçât au cours du premier tiers du XI^e siècle et la reprise des travaux depuis 2000 montre qu'elle a remplacé intégralement la crypte du premier état.
- 26 On accédait à cette crypte depuis les annexes voûtées de l'église haute par deux escaliers symétriques, coudés, chacun aboutissant à un sas. La présence de feuillures, de gonds et du scellement d'une gâche dans les passages nord et sud induisent la possibilité d'isoler la chapelle centrale en la fermant ; les mêmes indices sont présents à l'arrivée de l'escalier.
- 27 Seul l'escalier nord a pu être appréhendé (de l'escalier sud ne reste que la cage), sous l'actuel escalier très tardif. Les marches sont en plâtre posé sur une forme de terre et de pierres ; son départ coïncide avec l'altitude du dallage restitué dans les annexes et le transept. Très vite, probablement avant le milieu de ce même siècle, le sas d'accès sud est supprimé par la construction d'une chapelle comportant un puits²⁸ au sud-est et une niche géminée au sud²⁹.
- 28 Le plan de cette crypte, avec son système de circulation, peut être comparé par exemple à Saint-Avit d'Orléans ou encore à Saint-Pantaléon de Cologne, sans qu'il y ait toutefois dans notre cas de supports intermédiaires dans la travée droite. On a pu montrer qu'elle venait se raccrocher aux constructions antérieures conservées, annexes, avant-chœur et transept. Probablement lors du même chantier³⁰, la nef et ses collatéraux sont entièrement reconstruits, et ce chantier va supprimer le massif occidental tout en conservant le bâtiment sud, mais on ne sait pas ce qu'il advient des sous-sols occidentaux.
- 29 La nef s'ouvre sur les collatéraux par de grandes arcades en plein cintre, à simple rouleau pour l'arcade de la 1^{ère} travée et à doubles rouleaux pour les autres. Dans ce cas, le rouleau inférieur a paradoxalement été inséré après coup (les mortiers du rouleau inférieur viennent combler les irrégularités et les négatifs de truelle dans le mortier du rouleau supérieur), mais dans le temps du chantier, comme une sorte de repentir dont la motivation nous échappe, sinon en proposant un souci de renforcement de la structure. Au centre des collatéraux, un arc diaphragme dont on a retrouvé la fondation des pilastres relie les murs nord et sud en en assurant la rigidité, et probablement se transforme à l'extérieur en contrefort sur la nef, à l'exemple de ce que l'on peut voir à Notre-Dame de Melun. Outre par cette comparaison, cette idée s'appuie sur le rythme des baies hautes tel que l'on peut le reconstituer à partir des éléments conservés dans la cour de la maison du 5 rue du Château : nous restituons deux ensembles de trois baies chacun séparés par le contrefort.
- 30 La façade de ce deuxième état de l'église a pu être retrouvée dans les élévations intérieures de la maison du 5 rue du Château qui englobe en fait l'extrémité occidentale de la nef en l'utilisant comme support. La porte en plein cintre est relativement bien conservée et la maçonnerie accessible présente les mêmes caractéristiques de mise en œuvre que celles reconnues pour les autres parties de la nef et les mortiers sont là encore strictement identiques. Au sud, le mur se retourne pour former l'épaulement déjà présent dans l'état antérieur.
- 31 Les sols de cette seconde église sont manifestement constitués d'un dallage posé soit sur un radier de pierres, soit sur un lit de sable, et les irrégularités constatés pour la première église sont ici supprimés ; il semble en effet que l'altitude du sol de la nef et des collatéraux soit cohérente, avec toujours un emmarchement vers le transept et le

chevet. On notera toutefois la hauteur plus importante de l'arc de la dernière travée de la nef, au point que l'on peut s'interroger sur la présence d'un éventuel emmarchement (descendant vers l'est), marquant peut-être la présence d'une tribune haute à l'ouest, maintenant une des fonctions du massif occidental de l'état précédant.



Melun, ancien prieuré Saint-Sauveur, proposition de restitution de l'église du XI^e siècle (Axonométrie Gilles Fèvre, CEM)

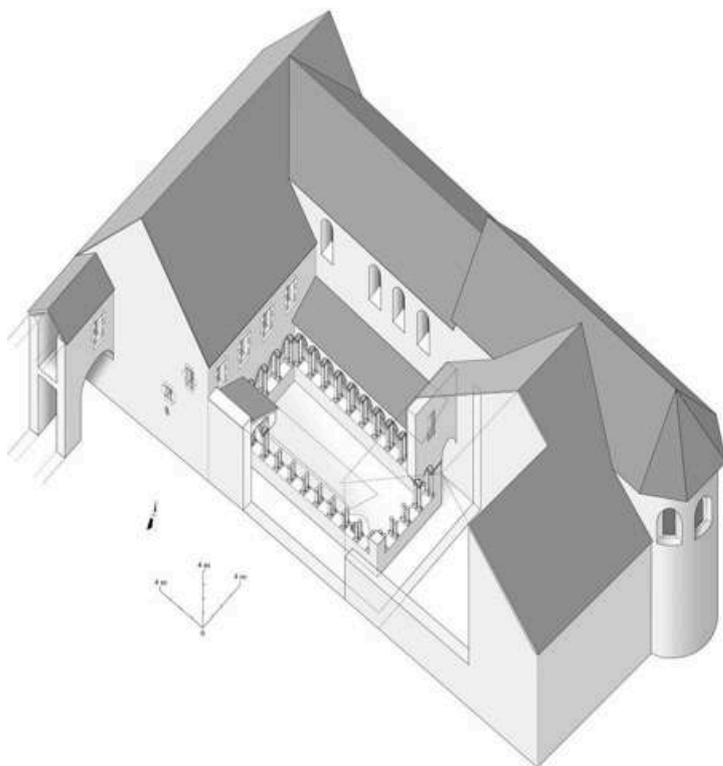
- 32 Les comparaisons, en terme de dispositions, proportions, techniques de mise en œuvre et mortiers que l'on peut faire avec Notre-Dame sont flagrantes, au point que l'on peut se demander s'il ne s'agit pas du même maître d'œuvre et des mêmes équipes ayant travaillé conjointement sur les deux chantiers. Ce constat conforterait également l'idée que Robert le Pieux (qui fonde une collégiale à Notre-Dame avant 1031) ait pu jouer un rôle dans la reconstruction de Saint-Sauveur au cours des mêmes périodes ; ce rôle est peut-être à l'origine du lien étroit qui unit Saint-Sauveur au roi dans une tradition confuse mais encore vivace au XVII^e siècle.

Les transformations des XII^e-XIII^e siècles

- 33 Sans préjuger des motifs de changements aussi importants, les textes nous montrent qu'au cours du XII^e siècle, Saint-Sauveur va non seulement changer de tutelle mais également de statut en devenant dans les années 1170 un prieuré dépendant de Saint-Séverin de Château-Landon.
- 34 C'est dans cette période qu'il faut placer la reconstruction de l'église, à partir du chevet, avec l'introduction d'un voûtement comme l'attestent les piles composées. Si la crypte ne semble pas touchée par ces reprises, il faut malgré tout noter la réhabilitation de la cage de l'escalier d'accès à la crypte primitive³¹ avec la création d'un petit espace occidental au fond duquel est une niche, l'ensemble ayant pu accueillir des reliques. Dans l'église haute, on doit également restituer une barrière de chœur (sinon un jubé) isolant le sanctuaire du reste de la nef.

- 35 Cette reconstruction de l'église s'interrompt aux abords de la nef, et seules les grandes arcades sud seront bouchées³² et une porte sera installée dans la troisième travée sud. Ces modifications appartiennent au projet de création d'un cloître dont seule la galerie ouest sera effectivement construite, en même temps sans doute que la reconstruction du bâtiment sud ; les galeries nord et sud seront engagées mais non terminées. Ce projet nécessitait la suppression du collatéral sud de l'église, la présence du rempart du *castrum* empêchant de développer les nouvelles constructions plus au sud. Seule la partie la plus à l'ouest du collatéral sera détruite et la béance bouchée par un mur provisoire dans l'arc diaphragme. Si les arcades sud sont bouchées en partie basse, il semble qu'on laisse libre la partie haute, sans doute pour augmenter l'apport de lumière naturelle dans le collatéral sud. Ces aménagements liés au chantier perdureront manifestement jusque très tardivement. Ce qu'il reste du collatéral n'est plus accessible alors que par la porte créée dans le bouchage de la 3^{ème} travée. Un puits sera construit (ou repris ?) au sud-est, pour n'être intégré au cloître qu'au cours de l'état suivant.
- 36 Le problème de l'occupation de la partie ouest et sud-ouest du site reste entier. Bien que nous n'en ayons pas de preuve, il est probable que la construction de la galerie ouest implique la reconstruction du bâtiment déjà présent au sud-ouest, mais nous restons hésitants sur l'emprise réelle de la nouvelle construction. De même, les sous-sols sont peut-être repris. Il en va de même pour les caves situées au sud de la crypte dont la datation reste incertaine. Leur présence impliquerait un bâtiment supérieur qui peut avoir été construit dès les XII^e-XIII^e siècles.
- 37 Enfin, l'entrée occidentale de l'église sera réduite avec l'introduction d'une porte quadrangulaire à linteau droit. Ce linteau est composé de blocs sculptés remployés. Au-dessus de cette porte, une baie ogivale moulurée en plâtre sera percée.
- Les bouleversements du XVI^e siècle
- 38 On a vu comment le prieuré a pu être l'objet d'importantes reconstructions dès l'extrême fin du XV^e et le tout début du XVI^e siècle grâce à l'œuvre réformatrice et aux libéralités de Jacques Daubusson. De ces travaux, on peut voir encore aujourd'hui en élévation, non seulement les voûtes des premières travées de l'église, mais surtout le bâtiment conventuel qui semble alors entièrement reconstruit. Ce dernier se prolonge au nord en s'appuyant sur la façade de l'église qui sera rapidement supprimée et remplacée plus à l'est par un mur aveugle au rez-de-chaussée, réduisant ainsi la nef. Ces modifications vont bien dans le sens d'une relance de l'activité du prieuré avec un développement des espaces d'accueil pour la communauté et des espaces de stockage. Les caves sont en effet réaménagées et augmentées, et un couloir souterrain permet de mettre en relation les caves sud-est avec les caves sud-ouest. Ce couloir est intégré à la galerie sud du cloître dont la construction reprend et s'achève dans cette première moitié du XVI^e siècle. En effet, les galeries nord et sud sont prolongées, et une galerie est créée à l'est dans l'emprise de la 2^{ème} travée sud qui est alors bouchée, à l'instar de la première. Si nous hésitions à placer dans l'état précédant un bâtiment au sud des première et deuxième travées, il est obligatoirement présent dans cet état XVI^e, ne serait-ce qu'à cause de la galerie est et des arcs de décharge qui la supportaient.
- 39 Nous n'avons pas d'indice archéologiquement attesté permettant de matérialiser les accès au cloître et à l'église tels qu'ils sont décrits au XVII^e siècle. L'actuelle porte à bases prismatiques donnant sur la rue Saint-Sauveur est en remploi ; on la retrouve en place

sur les photographies anciennes de la galerie ouest, reliant celle-ci aux espaces conventuels. Leur organisation n'est pas archéologiquement connue et l'on ne peut que prendre en compte les descriptions XVII^e et les croquis laissés par Gabriel Leroy.



Melun, ancien prieuré Saint-Sauveur, proposition de restitution du prieuré au xvii^e siècle (Axonométrie Gilles Fèvre, CEM)

- 40 Au terme des cinq campagnes d'études et de fouilles, on voit comment un travail d'observations, de relevés systématiques, de mise en relation permanente des indices recueillis dans le sous-sol et les élévations, a permis de mieux comprendre la naissance et l'évolution de Saint-Sauveur. Nous sommes partis d'un site dont seuls la crypte et le chevet, rendus au visiteur depuis les années 1970, renvoyaient à sa fonction et son histoire, pour être aujourd'hui en présence d'un ensemble plus vaste et plus complexe, majeur dans la topographie chrétienne de Melun, sur lequel enfin il faut compter dans le paysage monumental de l'ancien diocèse de Sens aux X^e et XI^e siècles, et plus largement d'Île-de-France. Après le temps de la récolte d'informations sur le terrain vient celui de la réflexion qui conduira, nous le souhaitons vivement, à la publication des résultats afin de redonner Saint-Sauveur à son public, spécialiste ou curieux.

NOTES DE FIN

1. Placée sous ma direction, la fouille a été menée avec la collaboration de Xavier d'Aire, Emmanuelle Boissard-Stankov, Stéphane Büttner, Gilles Fèvre, Denis Lamour, Christophe Lebrun, Jérôme Mercier, Samuel Riou et Ludivine Tribes, ainsi que de

nombreux bénévoles et stagiaires des Universités de Paris I, IV et X, et de l'Université de Bourgogne. Qu'ils soient ici tous sincèrement remerciés.

2. Étude menée sous la direction de Christian Sapin, avec la collaboration de Philippe Gerbet, Fabrice Henrion et Emmanuel Poil.
3. Situé plus ou moins au centre de l'île Saint-Étienne de Melun, l'ancien prieuré Saint-Sauveur était jusque dans les années 1970 englobé dans des bâtiments et immeubles xix^e et xx^e. Leur démolition progressive, à l'initiative de la Ville de Melun, a non seulement permis de retrouver l'emprise primitive du site, mais également de justifier son étude exhaustive en amont de travaux de sauvegarde et de mise en valeur.
4. S. Rouillard, *Histoire de Melun*, Paris, 1628, 759 p.
5. Pour l'année de décès de Raynaud, Y. Gallet donne 1016 (Y. Gallet, « La collégiale Notre-Dame de Melun au temps de Robert le Pieux », in *Art et architecture à Melun au Moyen Âge*, actes du colloque de Melun (28-29 nov. 1998), Paris, 2000, p. 151-167.), R.-H. Bautier et G. Labory donnent 1020 (Helgaud de Fleury, *Vie de Robert le Pieux*, éd. R.-H. Bautier et G. Labory, Paris, CNRS, 1965, 165 p. (Sources d'histoire médiévales, 1)).
6. G. Leroy, « Notice historique et archéologique sur le prieuré Saint-Sauveur de Melun », in *Bulletin de la Société d'Archéologie, Sciences, Lettres et Arts du Département de Seine-et-Marne*, 7 (1873-74), p. 1-84.
7. Helgaud de Fleury, *Vie de Robert le Pieux...*, *op. cit.*, p. 130.
8. J. Hubert, « L'architecture et le décor des églises en France au temps de Robert le Pieux (996-1031) », in *Cahiers archéologiques*, 1988, p. 17-18.
9. C. Sapin, « La crypte du prieuré Saint-Sauveur de Melun et sa place dans l'architecture des cryptes au XI^e siècle », in *Art et architecture à Melun au Moyen Âge*, actes du colloque de Melun des 28-29 nov. 1998, Paris, 2000, p. 135-149.
10. Eudes de Saint-Maur, *Vie de Bouchard le Vénérable, comte de Vendôme, de Corbeil, de Melun et de Paris*, publiée avec une introduction par Ch. Bourel de la Roncière, Paris, 1892, XXXVI et 46 pages (voir en particulier p. XVI et suiv.).
11. « Le cas n'est pas rare (...) qu'un seigneur (...) fonde un prieuré sur une terre lui appartenant ou parfois à proximité de son château. C'est ainsi qu'Adam de l'Isle fonde en 1017 Saint-Godegrand de L'Isle-Adam, ainsi également qu'apparaissent les prieurés de Domont et de Saint-Prix par la volonté du comte de Montmorency ». J.-L. Bernard, « Île-de-France. Cadre politique, architectural et archéologique », in X. Barral I Altet (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an Mil*, Paris, 1987, p. 367.
12. G. Leroy, « Notice historique et archéologique sur le prieuré Saint-Sauveur... », *op. cit.*, p. 13 et suiv.
13. G. Leroy, « Notice historique et archéologique sur le prieuré Saint-Sauveur... », *op. cit.*, p. 10 et 11.
14. G. Leroy, « Notice historique et archéologique sur le prieuré Saint-Sauveur... », *op. cit.*, p. 11.
15. « augmentatione divini cultus in hoc loco, et fundatione quatuor religiosorum », G. Leroy, « Notice historique et archéologique sur le prieuré Saint-Sauveur... », *op. cit.*, p. 34. Par ailleurs, dans les « notes prises par Jacqueline Cottard », conservées au Service municipal de l'archéologie, on voit qu'en avril 1510 « [les] religieux qui de présent y sont, se sont efforcés chaque jour de le construire, bâtir et mettre en bon état, ils ont déjà bien commencé, car où il ne devait avoir qu'un religieux, ils sont de présent 6 ou 8 qui font le service divin et continuelle résidence ».

16. 1534 sur le chaînage de l'angle sud-ouest du bâtiment conventuel, 1535 sur un des chapiteaux de la galerie ouest du cloître, 1553 sur le cartouche d'une sculpture trouvée naguère en fouille aux abords du chevet.
17. Arch. municip. de Melun, AA d1, pièce 1, p. 133. Référence signalée par Judith Förstel (Service de l'Inventaire) que nous remercions.
18. G. Leroy, « Notice historique et archéologique sur le prieuré Saint-Sauveur... », *op. cit.*, p. 43. On ne sait pas si ces reliques étaient déjà présentes dans l'église avant les reconstructions.
19. Il s'agit du dernier prieur de Saint-Sauveur. Décédé en 1699, il dirigeait le prieuré depuis 1644, G. Leroy, « Notice historique et archéologique sur le prieuré Saint-Sauveur... », *op. cit.*, p. 84.
20. Arch. dép. de Seine-et-Marne, fonds Morel, 968F27, cité par A.-C. Lussiez, « Aperçu sur les vestiges du prieuré Saint-Sauveur de Melun », in *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 17 (1976), p. 115-126, note 6.
21. La suppression du prieuré et le rattachement de ses biens à Notre-Dame ne seront confirmés qu'en décembre 1700, G. Leroy, « Notice historique et archéologique sur le prieuré Saint-Sauveur... », *op. cit.*, p. 82-83.
22. Chronologie donnée par le mobilier céramique.
23. Discussions avec Paul Van Ossel.
24. Cette datation est proposée à partir d'analyse 14C de fragments de charbons de bois prélevés dans les mortiers et provenant de pollutions lors de la combustion du calcaire. Au cours de cette dernière campagne, nous avons prélevé de nouveaux échantillons (tant dans les maçonneries appartenant à l'état xe que dans celles appartenant à l'état xie), mais nous n'obtiendrons pas les résultats avant (au mieux) le premier trimestre 2006. Par ailleurs, le mobilier céramique tendrait à confirmer cette position chronologique.
25. L'idée de voûtes est ici induite par la largeur plus importante des maçonneries de ces trois espaces par rapport aux autres qui devaient être seulement charpentés.
26. Les différences dans la manière de construire si l'on est en fondation ou en élévations sont en effet très claires pour cet état. Si les fondations peuvent paraître peu soignées, avec des rangs de moellons disposés de biais et séparés par une épaisse couche de mortier, les élévations sont plus propres avec des pierres vues ou des joints largement beurrés.
27. Les rares exemples connus comme Mustair sont un peu plus tôt dans le haut Moyen Âge (autour de 800).
28. On ne sait pas si ce puits était déjà présent et a été intégré à la nouvelle construction ou s'il s'agit d'une création romane. On pouvait y puiser l'eau soit par l'intérieur, soit par l'extérieur au niveau supérieur où une margelle existait.
29. Christian Sapin avait alors proposé qu'il puisse s'agir d'un oratoire secondaire, pour des périodes de vie semi érémitique par exemple.
30. Si de très légères différences subsistent dans la mise en œuvre ou le module des claveaux, les mortiers utilisés pour la crypte et la nef sont les mêmes.
31. Malgré l'absence d'indices archéologiques, il est probable que cet escalier ait été supprimé lors de la reconstruction de la crypte au début du xie siècle et l'introduction d'un double accès.
32. Rien n'indique que les arcades nord l'aient été également.

INDEX

Index géographique : France/Melun

Mots-clés : prieuré, Saint-Sauveur de Melun, Sauveur (saint)